



RAPPORT DE DONNÉES · 2026

Financer les mouvements féministes en Afrique de l'Ouest francophone : données 2026

Baisse de l'aide, déficit de financement francophone et ce que les subventions 2026 du RFLD montrent sur les financements qui fonctionnent

4 octobre 2026

Réseau des Femmes Leaders pour le Développement (RFLD)

Réseau féministe panafricain · 1 143 organisations membres · 35+ pays

À propos du RFLD

Fondé en 2013 par Dossi Sèkonou Gloria AGUEH, le Réseau des Femmes Leaders pour le Développement (RFLD) est un réseau panafricain et afroféministe de 1 143 organisations membres qui travaillent dans plus de 35 pays africains sur les droits humains, l'égalité de genre, la santé, le développement, la paix et la sécurité.

Le RFLD est agréé comme Organisation internationale au Sénégal et enregistré comme organisation non gouvernementale au Bénin, au Ghana, au Nigeria et en Gambie. Son Bureau Afrique est à Accra, avec des hubs francophones à Dakar et Porto-Novo, un bureau de liaison CADHP à Banjul, un bureau Nigeria à Lagos et un bureau des plateformes membres à Igoilo.

- Statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (n° 553)
- Coprésidence du Conseil consultatif du programme SEA-T (BMZ/GIZ)
- Détermination d'équivalence 501(c)(3) NGOsource
- Sceau de transparence Candid 2025
- DONÛESÈ Data Center : douze outils de données ouvertes sur les droits des femmes en Afrique

Citation suggérée

Réseau des Femmes Leaders pour le Développement (RFLD). (2026). *Financer les mouvements féministes en Afrique de l'Ouest francophone : données 2026* (Rapport de données). RFLD. <https://rflgd.org>

Droits et licence

© 2026 Réseau des Femmes Leaders pour le Développement (RFLD). Publié sous licence Creative Commons Attribution, Pas d'utilisation commerciale 4.0 International (CC BY-NC 4.0). Reproduction autorisée à des fins non commerciales avec mention complète de la source.

Avertissement

Cette publication a été produite par le RFLD. Les analyses et recommandations sont celles du RFLD et ne reflètent pas nécessairement les positions de ses partenaires ou bailleurs. Les chiffres proviennent des sources citées en références. Les éléments marqués « à confirmer » étaient en cours de vérification au moment de la publication.

Contacts

Programmes : programs@rflgd.org
 Partenariats : gbenagnon.john@rflgd.org
 Médias : communications.info@rflgd.org
 Finances et diligences : finance@rflgd.org
 Accra +233 53 496 8866
 Dakar +221 77 541 84 37
 Porto-Novo +229 01 50 02 46 19
rflgd.org

Référence du document

RFLD/DR/2026/03-FR
 Version 2.0 · 4 octobre 2026

Crédits photos

RFLD. Photos prises lors de rencontres du RFLD avec le consentement des participantes.

Sommaire

Résumé analytique	4
1. Introduction	5
1.1 Pourquoi ce rapport	6
1.2 Objectifs et champ	6
2. Définitions et méthodologie	7
2.1 Ce que nous mesurons	7
2.2 Sources et limites	7
3. Le tableau mondial	8
3.1 L'aide liée au genre	8
3.2 Ce qui atteint réellement les organisations de femmes	8
3.3 De quoi vivent les organisations féministes	9
3.4 Des coupes annoncées avant d'être ressenties	10
3.5 La philanthropie des droits humains et l'Afrique	10
4. Le choc de l'aide de 2025 et 2026	11
4.1 Une chute record	11
4.2 Donateur par donateur	11
4.3 Ce que les coupes signifient pour les organisations de femmes	12
4.4 La santé sexuelle et reproductive, la coupe la plus brutale	12
4.5 La fin des politiques étrangères féministes	13
5. L'Afrique de l'Ouest francophone : un double déficit	13
5.1 Un déficit linguistique et géographique	13
5.2 La France, principal partenaire bilatéral, se retire	14
5.3 Autres canaux francophones et bilatéraux	15
5.4 Ce que demandent les mouvements	15
6. L'espace civique et le contexte politique	16
6.1 Un espace qui se referme dans cinq pays sur huit	16
6.2 Des suspensions massives d'associations	17
6.3 Les mouvements anti-genre et leur financement	17
6.4 La philanthropie africaine : potentiel et limites	17
7. Qui finance la région aujourd'hui	18
8. Ce que montrent les subventions 2026 du RFLD	19
8.1 Le portefeuille	19
8.2 Ce que révèle le portefeuille	21
8.3 Une demande bien supérieure à l'offre	21
8.4 Comment fonctionnent les sous-subsidations SEA-T	21
9. Ce qui fonctionne : les données	22
9.1 Le financement de base et souple	22
9.2 Le financement pluriannuel et les renouvellements	22
9.3 Le financement participatif	22
9.4 La redistribution par des fonds locaux et régionaux	22
10. Recommandations	23
10.1 Aux donateurs bilatéraux et aux fondations	23
10.2 Aux gouvernements de la région	23
10.3 Aux fonds pour les femmes et aux intermédiaires	24

10.4 Les engagements du RFLD	24
11. Limites des données et programme de recherche	24
Annexe A. Fiches pays	24
Annexe B. Possibilités de financement accessibles en français	25
Annexe C. Glossaire des termes du financement	26
Annexe D. Liste de contrôle pour les bailleurs	27
Annexe E. Sélection de tableaux de données	27
Annexe F. Note sur les données de subventions du RFLD	28
Abréviations	29
Références	30

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- 1 L'aide publique au développement (APD) des donateurs de l'OCDE a chuté de 23,1 % en 2025, un record, et une nouvelle baisse de 6,9 % est prévue pour 2026, avec un recul attendu de 11,6 % de l'aide bilatérale à l'Afrique subsaharienne (OCDE, 2026 ; IISD, 2026).
- 2 Les organisations de défense des droits des femmes reçoivent une part infime de l'aide liée au genre : entre 481 et 784 millions de dollars par an selon la définition, soit environ 1 % de l'APD liée au genre ou moins de 0,2 % de l'APD totale (Equal Measures 2030, 2025 ; Focus 2030, 2026b).
- 3 L'organisation féministe médiane dans le monde fonctionne avec 22 000 dollars par an ; le financement de base ne couvre en moyenne que 30 % des budgets, et 64 % des organisations ne pourraient pas fonctionner six mois sans financement extérieur (Morena et al., 2025).
- 4 L'Afrique de l'Ouest francophone subit un double déficit : les bailleurs se concentrent sur les initiatives anglophones et d'Afrique de l'Est, et l'espace civique se referme. L'aide de la France aux organisations de défense des droits des femmes a baissé de 71 % en un an (Focus 2030, 2026a).
- 5 Entre juin et septembre 2026, le RFLD a accordé 17 subventions d'un montant total de 322 100 dollars dans huit pays ; quatorze ont soutenu des projets en Afrique de l'Ouest francophone.
- 6 Les données plaident pour des financements souples et pluriannuels, versés par des intermédiaires ancrés dans la région. Le RFLD appelle les bailleurs à consacrer une part publiée de leurs financements liés au genre à l'Afrique de l'Ouest francophone.

Résumé analytique

Les mouvements féministes d'Afrique de l'Ouest francophone ont beaucoup accompli avec très peu. Ils ont fait évoluer les lois sur les violences basées sur le genre, défendu les droits fonciers, fait fonctionner des centres d'accueil et des radios communautaires, et maintenu les droits des femmes à l'ordre du jour malgré les coups d'État, l'insécurité et les crises économiques. Ils l'ont fait avec des subventions modestes, courtes et fléchées, souvent dans une langue que la plupart des bailleurs internationaux n'utilisent pas.

Depuis 2025, le peu dont ils disposaient diminue. Les donateurs de l'OCDE ont réduit leur aide de 23,1 % en

2025, la plus forte baisse annuelle jamais enregistrée, due avant tout au démantèlement de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) (IISD, 2026). Le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède et le Canada ont tous annoncé des coupes. La France, principal partenaire bilatéral de la région, a réduit son aide aux organisations de défense des droits des femmes d'environ 105 à 30 millions de dollars par an entre 2022-2023 et 2023-2024 (Focus 2030, 2026a), et son budget 2026 réduit de 22 % les crédits de paiement de l'aide au développement (Sénat, 2025).

Les conséquences sont visibles. Une enquête d'ONU Femmes auprès de 855 organisations de femmes dans 52 pays en crise ou en conflit a montré en juillet 2026 qu'au moins un million de femmes et de filles avaient perdu l'accès à un accompagnement depuis janvier 2025, et que deux organisations sur cinq s'attendaient à fermer, temporairement ou définitivement, dans l'année (ONU Femmes, 2026). L'Association pour les droits des femmes dans le développement (AWID) a constaté que 64 % des organisations féministes pourraient survivre moins de six mois sans financement extérieur (Morena et al., 2025).

L'Afrique de l'Ouest francophone est doublement touchée. D'abord par un **déficit linguistique et géographique** : la philanthropie internationale se concentre sur l'Afrique de l'Est et les organisations anglophones, et aucun des cinq pays les plus riches d'Afrique n'est francophone (Myriad USA, 2026 ; Oak Foundation, 2024). Une enquête commandée par l'AFD auprès de 1 422 organisations féministes a montré que 64,4 % avaient un budget annuel inférieur à 50 000 euros et que 57 % ne recevaient aucun financement institutionnel (Groupe Egaé, 2022). Ensuite par un **déficit politique** : cinq des huit pays couverts par ce rapport sont classés « réprimés » par le CIVICUS Monitor, et le Niger et le Burkina Faso ont suspendu ou dissous des milliers d'associations en 2025 et 2026 (CIVICUS Monitor, s.d. ; Africanews, 2026).

L'activité de financement du RFLD offre un contrepoint concret. Entre juin et septembre 2026, le RFLD a accordé 17 subventions pour un total de 322 100 dollars, soit 18 947 dollars en moyenne. Neuf d'entre elles, au titre du programme SEA-T financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre par la GIZ, associent des subventions de six mois au renforcement organisationnel. Quatorze soutiennent des projets en Afrique de l'Ouest francophone, notamment sur les droits fonciers, le soutien psychosocial aux défenseuses, la résilience numérique et la radio communautaire.

Les données sur ce qui fonctionne vont dans une direction claire. Le financement non fléché renforce la pérennité des organisations, selon une étude portant sur 19 milliards de dollars de dons non fléchés (Center for Effective Philanthropy, 2025). Le financement souple atteint des groupes que les bailleurs classiques ne voient pas (ImpactMapper, 2026). Les intermédiaires locaux peuvent mettre en œuvre des programmes à moindre coût que les intermédiaires internationaux (Cabot Venton, 2022). Le financement participatif est apprécié des mouvements, mais son efficacité n'a pas encore été démontrée par une recherche indépendante.

Le RFLD appelle les donateurs et les fondations à publier la part de leurs financements liés au genre qui atteint l'Afrique de l'Ouest francophone, à accorder des subventions pluriannuelles et souples en français, et à financer par des intermédiaires ancrés dans la région. Il s'engage à publier chaque trimestre son propre registre de subventions afin que l'écart puisse être mesuré dans le temps.

1. Introduction

1.1 Pourquoi ce rapport

Le RFLD est à la fois un réseau d'organisations de femmes et un bailleur. Par le West African Feminist Fund et les sous-subventions qu'il gère pour ses partenaires, il constate chaque année à quel point la demande dépasse l'offre. En 2025, le RFLD lui-même a perdu un million de dollars de financements prévus pour l'année, issus d'une subvention obtenue par l'intermédiaire de l'ambassade des États-Unis au Bénin, et a subi l'arrêt de trois projets après l'interruption des financements américains (RFLD, 2025). Beaucoup de ses membres ont perdu davantage.

En avril 2025, le RFLD a participé à un dialogue public sur le financement des mouvements féministes en Afrique de l'Ouest francophone, organisé par Alliance Magazine et d'autres partenaires philanthropiques, avec l'African Women's Development Fund (AWDF) et l'Initiative Sankofa d'Afrique de l'Ouest (ISDAO). Les intervenantes ont décrit une région où les financements sont rares, de court terme et inaccessibles en français, et où les crises politiques ajoutent des risques (RFLD, 2025). Ce rapport prolonge cette conversation avec des données.



Femmes leaders au Sommet des données féministes 2026 du RFLD. Les données sur le financement sont un outil de redevabilité.

1.2 Objectifs et champ

Le rapport documente l'état du financement des mouvements féministes en Afrique de l'Ouest francophone en 2026 et s'appuie sur les subventions du RFLD pour montrer où se situent les besoins et les opportunités. Il se conclut par des propositions aux bailleurs, aux gouvernements et aux intermédiaires. Il porte sur huit pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Il est publié le 4 octobre 2026, comme une invitation à agir adressée aux bailleurs.

2. Définitions et méthodologie

2.1 Ce que nous mesurons

Le financement des « mouvements féministes » et des « organisations de défense des droits des femmes » est défini différemment selon les sources, ce qui explique les écarts entre les chiffres. Ce rapport retient trois définitions :

- **APD liée au genre** : aide que les donateurs de l'OCDE déclarent comme ayant l'égalité de genre pour objectif principal ou significatif, selon le marqueur de politique d'égalité de genre de l'OCDE.
- **Aide aux organisations de défense des droits des femmes** : aide déclarée par les donateurs sous le code-objet de l'OCDE relatif aux organisations et mouvements de défense des droits des femmes et aux institutions publiques (code 15170), ou aide acheminée vers ces organisations. Les analystes la comptabilisent de manière différente.
- **Financement des organisations féministes** mesuré par des enquêtes, comme celle de l'AWID, qui interrogent directement les organisations sur leurs budgets et leurs bailleurs.

Deux chiffres pour un même flux

Focus 2030, à partir des données de l'OCDE, estime que les organisations et mouvements féministes ont reçu environ **784 millions de dollars par an** en 2023 et 2024, soit environ 1 % de l'APD liée au genre (Focus 2030, 2026b). Equal Measures 2030, citant l'OCDE, avance **481 millions de dollars par an** en 2022 et 2023, moins de 0,2 % de l'APD totale, contre 603,2 millions en 2020 et 2021 (Equal Measures 2030, 2025). L'écart tient aux définitions et aux périodes. Les deux chiffres montrent la même réalité : une part infime de l'aide atteint directement les organisations de femmes.

2.2 Sources et limites

Le rapport s'appuie sur les données et analyses de l'OCDE, les enquêtes de l'AWID, d'ONU Femmes, du FEMNET et de Prospera, les documents budgétaires des gouvernements donateurs, les rapports des fonds pour les femmes, les classements du CIVICUS Monitor et le registre des subventions du RFLD. Plusieurs données importantes n'ont pu être obtenues : l'APD liée au genre reçue par chacun des huit pays, qui exige une requête manuelle dans le Système de notification des pays créanciers de l'OCDE ; le nombre d'organisations de femmes enregistrées par pays ; et les enveloppes 2025 et 2026 du Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) de la France. La plupart des données sur ce qui fonctionne proviennent de bailleurs qui évaluent leurs propres pratiques. Les données de subventions du RFLD couvrent uniquement la période de juin à septembre 2026. Les subventions conclues en euros sont converties au taux de la Banque centrale européenne du 2 octobre 2026 (1 EUR = 1,1225 USD).

3. Le tableau mondial

3.1 L'aide liée au genre

Pendant deux décennies, la part de l'aide marquée pour l'égalité de genre a augmenté. Elle est passée de 5 % de l'aide bilatérale examinée en 2002 à environ 42 % en 2020, puis s'est stabilisée un peu au-dessus de 40 % à partir de 2018, autour de 65 milliards de dollars par an. L'aide ayant l'égalité de genre pour objectif principal est restée bien plus faible, à un peu plus de 5 milliards de dollars (George & Gulrajani, 2023). Pour 2023 et 2024, Focus 2030 fait état d'engagements moyens de 70,8 milliards de dollars par an, soit 48,2 % de l'APD bilatérale examinée, dont 6 milliards avaient l'égalité de genre pour objectif principal. Les engagements ont baissé de 15 % entre 2023 et 2024, tandis que les décaissements augmentaient de 16 % (Focus 2030, 2026a).

Ces totaux sont trompeurs s'ils sont lus isolément. La plus grande partie de l'aide liée au genre relève de l'« objectif significatif », où le genre n'est qu'une considération parmi d'autres dans un programme plus large de santé, d'agriculture ou de gouvernance. Très peu atteint directement les organisations de femmes.

3.2 Ce qui atteint réellement les organisations de femmes

Toutes les grandes études aboutissent à la même conclusion. En 2017 et 2018, seuls 198 millions de dollars sur 48,7 milliards d'APD axée sur le genre ont atteint les organisations de défense des droits des femmes, soit environ 1 % (Lever et al., 2020). Focus 2030 estime ce montant à 784 millions de dollars par an pour 2023 et 2024, et Equal Measures 2030 à 481 millions pour 2022 et 2023 (Focus 2030, 2026b ; Equal Measures 2030, 2025). Dans la philanthropie, les organisations de défense des droits des femmes ont reçu 223 millions de dollars en 2021 et 2022, soit 1,8 % des dons suivis, et sur 1,2 milliard de dollars accordés par des fondations de défense des droits humains aux femmes et aux filles, 50,8 % sont allés à des groupes basés dans les pays du Nord (Morena et al., 2025). L'OCDE a constaté que dix fondations internationales seulement fournissaient 97 % des dons transfrontaliers en faveur de l'égalité de genre dans les pays en développement en 2021 et 2022 (Equal Measures 2030, 2025).

Tableau 1. Financements atteignant les organisations de défense des droits des femmes : principales estimations

Source et période	Montant	Part
Lever et al. (2020), APD 2017 à 2018	198 millions de dollars	Environ 1 % de l'APD axée sur le genre
Equal Measures 2030 (2025), APD 2022 à 2023	481 millions de dollars par an	Moins de 0,2 % de l'APD totale
Focus 2030 (2026b), APD 2023 à 2024	784 millions de dollars par an	Environ 1 % de l'APD liée au genre
Morena et al. (2025), philanthropie 2021 à 2022	223 millions de dollars	1,8 % des dons philanthropiques suivis

Sources : comme indiqué. Les définitions diffèrent selon les sources ; les chiffres ne doivent pas être additionnés.

3.3 De quoi vivent les organisations féministes

L'enquête 2025 de l'AWID auprès de 1 174 organisations féministes dans 128 pays offre le tableau le plus détaillé de leurs finances (Morena et al., 2025).

Tableau 2. Principaux résultats de l'enquête 2025 de l'AWID sur les organisations féministes

Indicateur	Résultat
Budget annuel médian, 2023	22 000 dollars dans le monde ; 22 000 à 27 000 dollars en Afrique ; 81 000 dollars en Europe occidentale et en Amérique du Nord
Organisations dont le budget est inférieur à 30 000 dollars	58 % ; 14 % n'ont aucun budget
Financement de base	71 % en reçoivent, mais il ne couvre en moyenne que 30 % des budgets ; 29 % n'en reçoivent aucun
Durée des subventions	72 % déclarent des subventions de 18 mois ou moins en moyenne ; seules 4 % ont obtenu des subventions de plus de trois ans
Sécurité financière	28 % n'avaient aucun budget assuré pour 2025 ; 46 % aucun au-delà de 2026
Résilience	64 % pourraient fonctionner moins de six mois sans financement extérieur ; 47 % avaient déjà fait face à un risque de fermeture
Principales sources	Fonds pour les femmes et fonds féministes (55 %), ONG internationales (36 %), fondations (32 %), donateurs bilatéraux (19 %)
Travail non rémunéré	81 % s'appuient sur le bénévolat, l'entraide et les contributions en nature ; pour 29 %, c'est la principale source de revenus

Source : Morena et al. (2025).

Deux résultats ressortent. Les fonds pour les femmes et les fonds féministes sont la principale source de financement des organisations féministes, devant les donateurs bilatéraux et les ONG internationales. Et le mouvement anti-droits est bien mieux doté : trois organisations anti-droits avaient en 2023 un revenu cumulé supérieur à celui des 1 174 organisations féministes interrogées réunies (Morena et al., 2025).

En Afrique, l'enquête rapide du FEMNET auprès d'organisations féministes, publiée en avril 2026, a montré que 55 % n'avaient aucune réserve financière et que seules 16 % disposaient de réserves suffisantes pour continuer à travailler un an (FEMNET, 2026). Le FEMNET n'a publié ni la taille de l'échantillon, ni les pays, ni la méthode ; ces chiffres doivent donc être lus comme indicatifs.



Organisations membres du RFLD, dont beaucoup fonctionnent avec un budget annuel inférieur à 30 000 dollars.

3.4 Des coupes annoncées avant d'être ressenties

Beaucoup des coupes décrites au chapitre 4 avaient été annoncées bien avant d'atteindre les organisations. Une analyse citée par Equal Measures 2030 a montré que huit pays donateurs avaient annoncé 17,2 milliards de dollars de réduction de l'aide sur cinq ans, et que quatre grandes sources de financement des droits des femmes et de l'égalité de genre devaient réduire leurs financements de 2,83 milliards de dollars par an à partir de 2026 (Equal Measures 2030, 2025). L'AWID estime que les coupes prévues par douze grands donateurs pourraient atteindre environ 64 milliards de dollars par an d'ici 2026 (Morena et al., 2025). Pour les organisations qui dépendent d'une ou deux subventions, ces annonces se traduisent par une incertitude immédiate sur les salaires, les loyers et les programmes.

3.5 La philanthropie des droits humains et l'Afrique

Les financements consacrés aux droits humains dans le monde ont atteint 4,1 milliards de dollars en 2019, soit une hausse de 242 % depuis 2010. Les financements destinés à l'Afrique subsaharienne ont cependant reculé pour la deuxième année consécutive, et les bailleurs basés dans les pays du Sud et de l'Est ne contrôlaient qu'environ 1 % des montants accordés (Roohi, 2022). Auparavant, le Human Rights Funders Network avait constaté que 49 % des 1,2 milliard de dollars de financements consacrés aux droits humains en Afrique subsaharienne entre 2011 et 2015 étaient allés à des organisations basées hors de la région (Thomas, 2018). La tendance est constante : une grande part de l'argent « pour l'Afrique » est gérée hors d'Afrique.



Les rencontres du RFLD réunissent bénéficiaires, partenaires et bailleurs pour discuter de la manière dont l'argent peut atteindre les mouvements qui en ont besoin.

4. Le choc de l'aide de 2025 et 2026

4.1 Une chute record

Selon les données préliminaires de l'OCDE, l'APD des membres du Comité d'aide au développement (CAD) est tombée à 174,3 milliards de dollars en 2025, soit une baisse de 23,1 % en termes réels et la plus forte contraction annuelle jamais enregistrée. Les États-Unis ont réduit leur aide de 56,9 % et représentent environ les trois quarts de la baisse. L'APD bilatérale a reculé de 26,4 % et les contributions de base aux Nations Unies de 27 % (IISD, 2026). L'OCDE prévoit une nouvelle baisse de 6,9 % en 2026, ce qui ne serait que la deuxième fois que l'aide recule trois années de suite. L'aide bilatérale à l'Afrique subsaharienne devrait baisser de 11,6 % en 2026 (OCDE, 2026).

4.2 Donateur par donateur

Tableau 3. Coupes annoncées par les principaux donateurs, 2025 et 2026

Donateur	Ce qui a changé
États-Unis	Gel quasi total de l'aide extérieure ordonné en janvier 2025 ; annulation de 83 % des programmes de l'USAID annoncée en mars 2025 ; USAID intégrée au Département d'État en juillet 2025 ; APD en baisse de 56,9 % en 2025
Royaume-Uni	APD ramenée de 0,5 % du revenu national brut (RNB) en 2024 vers 0,3 % d'ici 2027 ; allocations aux programmes sur le genre et l'égalité réduites de 42 %, de 490 millions de livres en 2024/25 à 284 millions en 2025/26
France	Crédits de paiement du développement (programme 209) réduits de 22 % dans le budget 2026, et autorisations d'engagement de 35,4 % ; aide aux organisations de défense des droits des femmes en baisse de 71 % entre 2022-2023 et 2023-2024
Allemagne	Budget du ministère du Développement ramené de 10,3 milliards d'euros en 2025 à environ 10 milliards en 2026, avec 9,5 milliards prévus pour 2027
Pays-Bas	Coupe structurelle de 2,4 milliards d'euros par an à partir de 2027 ; fin du soutien au programme Leading from the South et à ONU Femmes annoncée en 2025
Suède	Stratégies bilatérales arrêtées dans plusieurs pays à partir de 2025 ; stratégie pour l'égalité de genre de 800 millions de couronnes pour 2025 à 2028
Canada	Aide internationale réduite de 2,7 milliards de dollars canadiens sur quatre ans dans le budget 2025

Sources : IISD (2026) ; NPR (2025) ; House of Lords Library (2026) ; Bond (2025) ; Sénat (2025) ; Focus 2030 (2026a) ; Devex (2026) ; Donor Tracker (2025) ; Sida (2025) ; Gouvernement de la Suède (2025) ; CARE Canada (2025).

Pour l'Afrique de l'Ouest francophone, les coupes françaises comptent le plus. La France s'est fixé un objectif légal : 75 % de son aide bilatérale programmable devait avoir l'égalité de genre pour objectif principal ou significatif d'ici 2025, et 20 % pour objectif principal. En 2024, les chiffres réels étaient de 56 % et 5 % (Focus 2030, s.d.). Avec des engagements bilatéraux du programme 209 en baisse de 52,4 % en 2026 (Sénat, 2025), il est peu probable que le financement des organisations féministes de la région se maintienne à son niveau passé.

4.3 Ce que les coupes signifient pour les organisations de femmes

Les enquêtes menées depuis 2025 auprès d'organisations de femmes documentent l'impact :

- En mars 2025, 90 % de 411 organisations de femmes dans 44 contextes de crise déclaraient que leur financement avait été touché, 47 % s'attendaient à fermer dans les six mois et 72 % avaient réduit leur personnel (ONU Femmes, 2025a).
- En octobre 2025, 34 % de 428 organisations de défense des droits des femmes avaient suspendu ou arrêté des programmes sur la violence à l'égard des femmes, et 40 % avaient réduit ou fermé des centres d'hébergement, une aide juridique ou des services psychosociaux. Seules 5 % pensaient pouvoir maintenir leurs activités deux ans ou plus (ONU Femmes, 2025b).
- En juillet 2026, une enquête auprès de 855 organisations dans 52 pays a montré qu'au moins un million de femmes et de filles avaient perdu l'accès à un accompagnement, que 84 % faisaient face à une demande accrue, que 65 % avaient du personnel travaillant sans rémunération et que deux sur cinq s'attendaient à fermer dans l'année (ONU Femmes, 2026).
- Les fonds pour les femmes sont eux-mêmes sous pression : 78 % des membres du réseau Prospera ont été touchés par la perte de financements, avec des pertes confirmées de 65,3 millions de dollars et une réduction budgétaire moyenne attendue de 30 % d'ici 2026 (Prospera, 2025).
- La Fédération internationale pour la planification familiale a indiqué que 1 175 des 1 394 points de service fermés par ses associations membres après les coupes américaines de 2025 se trouvaient en Afrique (IPPF, 2025).

Les fonds féministes interviennent, dans certaines limites

Parmi les membres du réseau Prospera, 63 % accordent ou prévoient d'accorder des subventions de transition ou d'urgence, et 29 % puisent dans leurs réserves (Prospera, 2025). Ces réponses sauvent des organisations à court terme mais ne peuvent remplacer l'ampleur de l'aide publique perdue.

4.4 La santé sexuelle et reproductive, la coupe la plus brutale

Les services de santé sexuelle et reproductive ont été parmi les premiers et les plus durement touchés. Le financement américain de la planification familiale et de la santé reproductive a baissé d'environ 94 % en 2025 (Focus 2030, 2026b). La Fédération internationale pour la planification familiale a interrogé 86 associations membres et prévoyait une perte de 87,2 millions de dollars sur la période 2025 à 2029, dont 26,0 millions en Afrique. Sur les 1 394 points de service fermés par ses membres, 1 175 se trouvaient en Afrique, de même que 396 des 969 emplois supprimés, et les membres africains s'attendaient à servir 5,9 millions de clientes de moins (IPPF, 2025). Pour les femmes d'Afrique de l'Ouest francophone, où la mortalité maternelle reste élevée, ces fermetures signifient moins de lieux où obtenir une contraception, des soins prénatals et des soins après avortement.



Les organisations de santé des femmes du réseau du RFLD sont parmi les plus touchées par les coupes de 2025. Rencontre du RFLD.

4.5 La fin des politiques étrangères féministes

Les coupes s'accompagnent d'un tournant politique. La politique allemande de développement féministe, annoncée en 2023, n'apparaît plus dans les documents budgétaires de 2025 et 2026, même si elle n'a pas été formellement abandonnée (Torbay, 2026). Au Canada, le Premier ministre a indiqué en novembre 2025 que le pays ne qualifie plus sa politique étrangère de féministe, ce que les observateurs ont interprété comme la fin de la Politique d'aide internationale féministe de 2017 (Brown, 2025). Les Pays-Bas ont mis fin en 2025 à leur soutien à la participation politique des femmes et au programme Leading from the South (Donor Tracker, 2025). Les bailleurs intermédiaires qui soutiennent les groupes lesbiens, bisexuels, queers et d'autres groupes marginalisés font état de certaines des coupes les plus fortes : 15 des 29 interrogés en juillet 2025 avaient réduit leurs budgets de redistribution, de 25 % en moyenne depuis 2024 (Global Philanthropy Project, 2025).

5. L'Afrique de l'Ouest francophone : un double déficit

5.1 Un déficit linguistique et géographique

La philanthropie pour l'Afrique est concentrée. De 2010 à 2019, seuls 6 % à 14 % des financements mondiaux pour l'Afrique ont atteint des organisations africaines. La part est montée à 57 % en 2022 et 56 % en 2023, surtout grâce à quelques grandes fondations, mais plus de 58 % des fonds destinés à l'Afrique transitent encore par des intermédiaires occidentaux (Oak Foundation, 2024). Le Human Rights Funders Network a constaté que 27 % des financements consacrés aux droits humains en Afrique subsaharienne allaient à des organisations basées hors de la région, et que seules 13 % des subventions directes étaient souples (Human Rights Funders Network, 2023).

Au sein de l'Afrique, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique francophone sont particulièrement délaissées. Un dialogue organisé en mai 2026 par Myriad USA avec deux grandes fondations a relevé que les organisations dirigées par des Africains reçoivent moins de 2 % des financements philanthropiques mondiaux, dont la majeure partie va à l'Afrique de l'Est, ce qui fait de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique francophone des « déserts philanthropiques » (Myriad USA, 2026). La philanthropie nationale offre peu de répit : les cinq pays les plus riches d'Afrique, qui concentrent 56 % des grandes fortunes et plus de 90 % des milliardaires du continent, sont l'Afrique du Sud,

l'Égypte, le Nigeria, le Kenya et le Maroc. Aucun n'est un pays francophone d'Afrique de l'Ouest (Oak Foundation, 2024).

Aucune base de données publique ne mesure précisément le déficit francophone pour les organisations de femmes. C'est en soi un résultat. Les meilleures données proviennent d'une enquête commandée par l'Agence française de développement (AFD) au Groupe Egaé, qui a touché 1 422 organisations féministes de la société civile dans 68 pays, dont 14 en Afrique subsaharienne.

Tableau 4. Profil des organisations féministes interrogées pour l'AFD (Groupe Egaé)

Indicateur	Résultat
Budget annuel inférieur à 50 000 euros	64,4 %
Budget annuel supérieur à 300 000 euros	7 %
Moins de trois salariées	62 %
Aucun financement institutionnel, national ou international	57 %
Recours au bénévolat et aux ressources propres	70 %

Source : Groupe Egaé (2022).

La langue est un obstacle concret. La plupart des appels à projets, des plateformes de candidature et des modèles de rapport des bailleurs internationaux sont en anglais. Des militantes féministes de la région ont demandé aux bailleurs d'inclure les pays francophones dans leurs stratégies, de recruter du personnel et des administrateurs francophones, de financer l'interprétation et la traduction, et d'inviter davantage d'intervenantes francophones dans les espaces stratégiques (RFLD, 2025). Certains bailleurs ont montré que c'est possible : l'Urgent Action Fund Africa examine les candidatures en anglais, en français, en kiswahili, en portugais et en arabe (Urgent Action Fund- Africa, s.d.), et l'ISDAO a consacré 55 % de ses subventions de 2023 aux pays francophones par choix délibéré (ISDAO, 2024).

5.2 La France, principal partenaire bilatéral, se retire

Le Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF), créé en 2020 par le ministère français des Affaires étrangères et l'AFD, a été la principale source bilatérale de financement dédié aux organisations féministes d'Afrique francophone. Entre 2020 et 2023, il a approuvé 194 millions d'euros et décaissé 110 millions pour plus de 1 400 organisations dans 75 pays, dont 68 % en Afrique (AFD, 2025a). En 2024, il a approuvé 60 millions d'euros et décaissé 56 millions, dont 65 % pour l'Afrique (AFD, 2026).

Les perspectives sont moins sûres. Le comité de pilotage du FSOF de juillet 2025 a évoqué un contexte budgétaire contraint et de possibles nouvelles coupes (AFD, 2025b). Le budget français 2026 réduit de 22 % les crédits de paiement du développement et de 52,4 % les engagements bilatéraux (Sénat, 2025), et l'aide de la France aux organisations de défense des droits des femmes a baissé de 71 % entre 2022-2023 et 2023-2024 (Focus 2030, 2026a). On peut raisonnablement s'attendre à ce que le FSOF ne maintienne pas son niveau de 2024, même si les chiffres de 2026 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction.

5.3 Autres canaux francophones et bilatéraux

- Le fonds « **La Francophonie avec Elles** » de l'Organisation internationale de la Francophonie offre des subventions de 15 000 à 100 000 euros couvrant jusqu'à 80 % des coûts, pour une durée maximale de 36 mois. Ses cinq premiers appels ont soutenu plus de 300 initiatives touchant environ 90 000 femmes dans 34 pays francophones (CPCCAF, 2025).
- Le **programme Voix et leadership des femmes du Canada** avait financé 789 organisations de défense des droits des femmes en 2021, dont 52 % des fonds en Afrique subsaharienne ; sa première phase au Sénégal a apporté 6,3 millions de dollars canadiens à 20 organisations et 5 réseaux (Affaires mondiales Canada, 2022 ; CECI, s.d.). Une nouvelle phase a été lancée à Dakar en décembre 2025, mais le budget canadien de 2025 a réduit l'aide internationale de 2,7 milliards de dollars canadiens sur quatre ans (CARE Canada, 2025).
- Les **Pays-Bas** ont lancé un nouveau programme FemFocus pour 2026 à 2030, doté de 209 millions d'euros pour l'Afrique et le Moyen-Orient, y compris le Sahel (à confirmer), après avoir mis fin au programme Leading from the South (Darpe, 2025 ; Donor Tracker, 2025).

5.4 Ce que demandent les mouvements

Lors du dialogue d'avril 2025, des responsables féministes de la région ont formulé des demandes claires aux bailleurs (RFLD, 2025). Elles leur ont demandé de lever les obstacles au financement et d'expérimenter le financement participatif ; d'accorder des financements de long terme, pluriannuels et souples ; de traiter différemment le Sahel et les États côtiers ; de financer les groupes informels et les personnes autant que les organisations enregistrées ; et de cesser de juger la valeur d'une organisation à sa visibilité médiatique et à la qualité rédactionnelle de ses propositions. Les intervenantes ont averti que le manque d'argent entraînait déjà la fermeture d'organisations, et que la philanthropie porterait une part de responsabilité si les mouvements féministes d'Afrique de l'Ouest francophone s'effondraient.

Ces demandes concordent avec les données présentées au chapitre 9. Elles correspondent aussi à ce que pratiquent déjà des fonds féministes comme l'AWDF, l'ISDAO et l'Urgent Action Fund Africa.



Une bénéficiaire reçoit une distinction lors d'une rencontre du RFLD. Des subventions modestes et bien ciblées peuvent transformer des organisations locales.

6. L'espace civique et le contexte politique

6.1 Un espace qui se referme dans cinq pays sur huit

Le CIVICUS Monitor évalue l'état des libertés civiques dans chaque pays. En octobre 2026, trois des huit pays couverts par ce rapport étaient classés « entravés » et cinq « réprimés ».

Tableau 5. Classements du CIVICUS Monitor, octobre 2026

Pays	Score (sur 100)	Classement	Évolutions récentes
Côte d'Ivoire	53	Entravé	Arrestations lors de manifestations d'opposition interdites autour de l'élection présidentielle d'octobre 2025 ; nouvelles règles pour les organisations de la société civile en 2024
Bénin	49	Entravé	Arrestations de civils et de militants après une tentative de coup d'État manquée en 2026 ; suspensions de médias en 2025
Sénégal	47	Entravé	Reclassé depuis « réprimé » en décembre 2025
Niger	32	Réprimé	Environ 2 900 des 4 700 ONG enregistrées suspendues en 2025
Togo	29	Réprimé	Manifestations en 2025 contre les changements constitutionnels, avec des morts, des arrestations et des restrictions d'internet
Guinée	29	Réprimé	Dissolution de 40 partis politiques en mars 2026
Mali	26	Réprimé	Associations suspendues en 2024 ; partis politiques interdits en juin 2025
Burkina Faso	25	Réprimé	Au moins 1 174 organisations de la société civile suspendues ou dissoutes en juin 2026 ; sur la liste de surveillance de CIVICUS depuis juillet 2026

Sources : CIVICUS Monitor (s.d., 2025, 2026) ; Africanews (2026) ; Amani Africa (2026).

Plus de 80 % des habitants d'Afrique subsaharienne vivent dans des pays classés réprimés ou fermés (CIVICUS Monitor, 2025). Pour les organisations de femmes, la fermeture de l'espace civique signifie davantage d'obstacles administratifs, des restrictions aux financements étrangers, des risques pour les militantes et, dans les cas les plus graves, la suspension ou la dissolution.

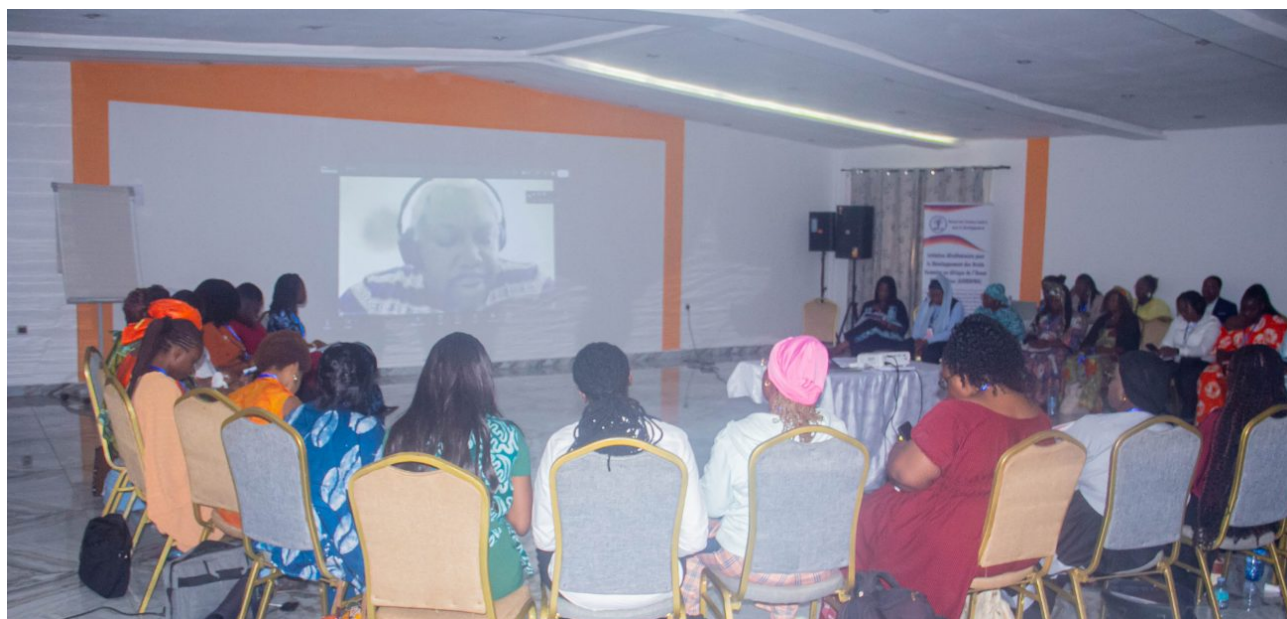
6.2 Des suspensions massives d'associations

La menace la plus directe pour le financement vient des mesures visant les associations. Au Niger, les autorités ont annoncé qu'environ 2 900 des 4 700 ONG enregistrées avaient été suspendues en 2025, au nom de la transparence et de la redevabilité financière (Africanews, 2026). Au Burkina Faso, une nouvelle loi sur la liberté d'association a été adoptée en juillet 2025, et CIVICUS a recensé au moins 1 174 organisations de la société civile suspendues ou dissoutes en juin 2026 (CIVICUS Monitor, 2026). Lorsque les organisations bénéficiaires sont suspendues, les fonds ne peuvent plus circuler, et les femmes qu'elles accompagnent perdent leur soutien.

6.3 Les mouvements anti-genre et leur financement

Les acteurs anti-genre sont bien financés. Des organisations américaines liées au mouvement anti-genre ont reçu 3,7 milliards de dollars entre 2013 et 2017, contre 1,2 milliard pour les mouvements LGBTI dans le monde ; en Afrique, sur la même période, les acteurs anti-genre ont reçu 162 millions de dollars, plus que les 144 millions allés aux mouvements LGBTI (Global Philanthropy Project, s.d.). Les dépenses des organisations de la droite chrétienne américaine en Afrique ont augmenté de 50 % entre 2019 et 2022 (Provost et al., 2024).

Depuis 2024, plusieurs pays de la région ont adopté des lois qui incriminent les relations entre personnes de même sexe, et au Sénégal, une loi adoptée en mars 2026 incrimine aussi le financement d'organisations qui « promeuvent » l'homosexualité, avec une exception pour les organisations de santé autorisées (Pride Centre, 2026 ; Human Dignity Trust, 2025). Ces lois créent une insécurité juridique pour les bailleurs et les intermédiaires qui redistribuent des fonds, et elles touchent les groupes qui travaillent avec des femmes lesbiennes, bisexuelles et queers.



Les organisations de femmes de la région poursuivent leur travail malgré la fermeture de l'espace civique. Rencontre du RFLD.

6.4 La philanthropie africaine : potentiel et limites

La richesse propre de l'Afrique pourrait aider à combler l'écart. Le continent compte plus de 177 000 grandes fortunes détenant environ 1 700 milliards de dollars (Oak Foundation, 2024). L'essentiel de cette richesse est concentré dans cinq pays, dont aucun n'est un pays francophone d'Afrique de l'Ouest. La philanthropie transfrontalière mondiale a atteint 82 milliards de dollars en 2023, et l'Afrique et le Moyen-Orient figuraient

parmi les régions les plus soutenues, mais aucun montant propre à l'Afrique n'a été publié (Lilly Family School of Philanthropy, 2026).

De nouveaux fonds communs montrent ce que la philanthropie collaborative peut faire. En octobre 2024, quatre fondations ont lancé le West Africa Democracy Fund, doté de 20 millions de dollars sur trois ans, pour soutenir les transitions démocratiques dans la région (Ford Foundation, 2024). Ce n'est pas un fonds consacré au genre, mais il montre que les bailleurs peuvent s'engager ensemble dans la région. Un fonds commun comparable pour les mouvements féministes d'Afrique de l'Ouest francophone, géré par des intermédiaires régionaux, répondrait directement à l'écart documenté dans ce rapport.



Participantes au Sommet des données féministes 2026 du RFLD. La philanthropie africaine et les intermédiaires régionaux peuvent aider à combler l'écart.

7. Qui finance la région aujourd'hui

Malgré les coupes, un ensemble de bailleurs reste engagé auprès des mouvements féministes d'Afrique de l'Ouest francophone. Beaucoup sont des fonds pour les femmes ou des intermédiaires régionaux.

Tableau 6. Sélection de bailleurs actifs en Afrique de l'Ouest francophone

Bailleur	Chiffres clés
African Women's Development Fund (AWDF), Accra	80,2 millions de dollars accordés depuis 2001 à 1 614 organisations dans 52 pays ; 11,29 millions de dollars en 2022, dont 155 subventions non fléchées de 5 000 dollars
Urgent Action Fund Africa	Plus de 5 200 subventions dans les 54 pays africains ; subventions de réponse rapide jusqu'à 12 000 dollars ; candidatures acceptées en cinq langues
Initiative Sankofa d'Afrique de l'Ouest (ISDAO)	2,5 millions de dollars en 129 subventions en 2023 ; 55 % aux pays francophones ; 77 % de renouvellements
France, FSOF (AFD et ministère des Affaires étrangères)	194 millions d'euros approuvés de 2020 à 2023 pour plus de 1 400 organisations ; 60 millions d'euros approuvés en 2024, dont 65 % pour l'Afrique
OIF, La Francophonie avec Elles	Subventions de 15 000 à 100 000 euros ; plus de 300 initiatives soutenues dans 34 pays

Bailleur	Chiffres clés
Equality Fund (Canada)	300 millions de dollars canadiens du Canada pour 2019 à 2035 ; environ 61 millions de dollars canadiens à 40 fonds de 2020 à 2025, dont 91 % en financement de base
Global Fund for Women	263 millions de dollars à plus de 5 800 organisations dans 180 pays depuis sa création
Mama Cash	Revenus de 23,9 millions d'euros en 2025 ; 70 subventions en Afrique et en Asie de l'Ouest dans 26 pays
RFLD, West African Feminist Fund et sous-subventions	17 subventions pour 322 100 dollars entre juin et septembre 2026 (voir chapitre 8)

Sources : AWDF (s.d., 2024) ; Urgent Action Fund-Africa (s.d.) ; ISDAO (2024) ; AFD (2025a, 2026) ; CPCCAF (2025) ; Affaires mondiales Canada (s.d.) ; ImpactMapper (2026) ; Global Fund for Women (s.d.) ; Mama Cash (2026). Les chiffres couvrent toutes les régions sauf indication contraire.

Ces bailleurs partagent des caractéristiques importantes pour la région : ils acceptent les petites organisations, offrent une part de financement de base ou souple, et plusieurs travaillent en français. Leurs ressources cumulées restent toutefois modestes au regard de l'aide bilatérale perdue.

8. Ce que montrent les subventions 2026 du RFLD

8.1 Le portefeuille

Entre juin et septembre 2026, le RFLD a accordé 17 subventions à des organisations et initiatives dans huit pays, pour un total de 322 100 dollars et une moyenne de 18 947 dollars (RFLD, 2026).

Tableau 7. Subventions du RFLD par type, juin à septembre 2026

Type de subvention	Subventions	Total (USD)
Sous-subventions de renforcement institutionnel (SEA-T, BMZ/GIZ)	9	179 600
Sous-subventions sur les droits numériques	3	92 000
Subventions directes aux partenaires, rencontres et médias communautaires	5	50 500
Total	17	322 100

Source : RFLD (2026), registre des subventions. Les neuf subventions SEA-T totalisent 160 000 euros, convertis à 1 EUR = 1,1225 USD.

Les neuf subventions de renforcement institutionnel durent six mois, du 15 octobre 2026 au 14 avril 2027. Deux consortiums ont reçu 25 000 euros chacun, versés en trois tranches, et sept organisations environ 15 714 euros chacune, versés en deux tranches. Chaque subvention est associée à un renforcement organisationnel au moyen de la RFLD Suite.

Tableau 8. Les 17 subventions

Organisation	Pays	Type	USD	Objet
Voix EssentiELLES et OSIDEA (consortium)	Sénégal	Institutionnelle (SEA-T)	28 062,50	Analyse sensible au genre des budgets de santé dans cinq pays francophones d'Afrique de l'Ouest

Organisation	Pays	Type	USD	Objet
EYALA	Côte d'Ivoire	Institutionnelle (SEA-T)	28 062,50	Soutenir les mouvements féministes face aux réactions hostiles, par la documentation et des espaces de solidarité
WoLSI	Bénin	Institutionnelle (SEA-T)	17 639,26	Formation de 40 femmes leaders communautaires à la gouvernance locale
ONG SID	Bénin, Niger	Institutionnelle (SEA-T)	17 639,29	Plaidoyer juridique et communautaire sur les droits fonciers et successoraux des femmes rurales
EAH Bien Être	Bénin, Mali	Institutionnelle (SEA-T)	17 639,29	Soutien psychosocial et formation de pairs aidantes pour 60 défenseuses
Association BIOWA	Bénin, Sénégal	Institutionnelle (SEA-T)	17 639,29	Résilience numérique pour 50 défenseuses confrontées au harcèlement en ligne
JFAD	Bénin, Côte d'Ivoire	Institutionnelle (SEA-T)	17 639,29	Académie régionale de leadership féministe pour 60 jeunes femmes de 18 à 25 ans
AgroMEC-Bénin	Bénin, Togo	Institutionnelle (SEA-T)	17 639,29	Sauvegarde des savoirs traditionnels des femmes autochtones sur une plateforme multilingue
SIANSON et Radio Ekaaro Ejiire	Bénin	Institutionnelle (SEA-T)	17 639,29	Prévention des violences basées sur le genre par la radio communautaire et une orientation sécurisée
EAH Bien Être	Bénin	Droits numériques	25 000	Démocratie numérique, gouvernance collaborative et connaissance des droits numériques
JERESTAURE	Bénin	Droits numériques	42 000	Résilience numérique et protection collective des acteurs civiques face aux menaces en ligne
JAIE	Togo	Droits numériques	25 000	Formation et plaidoyer sur les droits numériques pour les jeunes et les femmes à Lomé
ACDHRS	Gambie	Directe	10 000	Subvention directe au Centre africain d'études sur la démocratie et les droits de l'homme
Sommet de l'ECOSOCC	Continental	Directe	10 000	Interprétation et traduction au sommet de l'ECOSOCC de l'UA
Radio Ekaaro Ejiire	Bénin	Directe	10 500	Subvention directe à la radio communautaire
CAMEF	Régional	Directe	10 000	Subvention directe
NALAFEM	Kenya	Directe	10 000	Appui au sommet de NALAFEM

Source : RFLD (2026), sous-bénéficiaires du RFLD, juin à septembre 2026.

8.2 Ce que révèle le portefeuille

Une priorité francophone. Quatorze des dix-sept subventions soutiennent des projets en Afrique de l'Ouest francophone, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Togo.

Des montants modestes, une large portée. Toutes les subventions sont inférieures à 45 000 dollars, un montant adapté à des organisations dont le budget est souvent inférieur à 30 000 dollars par an, comme l'a constaté l'AWID pour 58 % des organisations féministes dans le monde (Morena et al., 2025).

La protection des défenseuses. Quatre subventions portent sur la sécurité des défenseuses, en ligne et hors ligne, y compris le soutien psychosocial et la résilience numérique.

Des droits que les bailleurs couvrent rarement. Le portefeuille finance les droits fonciers et successoraux, les savoirs des femmes autochtones, la documentation des réactions hostiles, l'analyse budgétaire sensible au genre et la radio communautaire contre les violences basées sur le genre.

Des subventions assorties de renforcement. Les subventions SEA-T associent l'argent à un renforcement organisationnel au moyen de la RFLD Suite, un ensemble d'outils de gestion gratuits que le RFLD met à la disposition de ses membres.



Bénéficiaires et partenaires lors de rencontres du RFLD. Associer subventions et renforcement organisationnel crée des capacités durables.

8.3 Une demande bien supérieure à l'offre

L'expérience d'autres fonds pour les femmes montre l'ampleur de la demande non satisfaite. Mama Cash n'a pu financer qu'environ 3 % des candidates éligibles de 2016 à 2018 (Lever et al., 2020). La contrainte n'est pas l'absence d'organisations solides. C'est l'absence d'argent qui leur parvienne sous une forme utilisable.

8.4 Comment fonctionnent les sous-subventions SEA-T

Les sous-subventions SEA-T offrent un modèle concret de financement intermédiaire dans la région. Le RFLD les gère dans le cadre d'un contrat avec la GIZ, pour le compte du BMZ. Neuf organisations et consortiums se partagent 160 000 euros. Les deux consortiums reçoivent 25 000 euros chacun, et les sept autres organisations environ 15 714 euros chacune.

Le décaissement dépend du montant. Les subventions supérieures à 20 000 euros sont versées en trois tranches : 40 % à la signature, 40 % après trois mois et 20 % à la fin du projet. Les subventions plus petites sont versées en deux tranches de 50 %, à la signature et après trois mois. Toutes durent six mois, du 15 octobre 2026 au 14 avril 2027, et chacune est associée à un renforcement organisationnel au moyen de la RFLD Suite.

Ce modèle allie la redevabilité qu'exige un donateur bilatéral et la proximité dont ont besoin les petites

organisations. Sa principale limite est la durée : six mois sont trop courts pour créer des capacités durables, et le RFLD plaidera pour des durées plus longues lors des prochaines phases.

9. Ce qui fonctionne : les données

9.1 Le financement de base et souple

Les données les plus solides sur le financement non fléché proviennent d'études de grands dons aux États-Unis. Le Center for Effective Philanthropy a étudié 19 milliards de dollars de dons non fléchés à plus de 2 000 organisations. Environ 90 % des bénéficiaires ont déclaré que le don avait renforcé leur pérennité à long terme, 93 % qu'il avait renforcé leur mission, et plus d'un tiers ont fait état d'un moindre épuisement (Center for Effective Philanthropy, 2025). L'échantillon est américain, et sa transposition à l'Afrique de l'Ouest est une hypothèse, mais il concorde avec ce que rapportent les fonds féministes.

Une évaluation de l'Equality Fund publiée en septembre 2026 a montré que le financement souple atteignait des partenaires que les bailleurs classiques ignorent souvent, dont des groupes non enregistrés et ceux qui travaillent sur des questions criminalisées. Les résultats les plus nets étaient des organisations plus solides, une meilleure collaboration et un accès élargi aux financements (ImpactMapper, 2026). La revue des données sur le financement de base réalisée pour l'Oak Foundation a montré qu'il élargit la portée vers les groupes difficiles à atteindre, renforce la résilience financière et stabilise le personnel, et elle a recommandé des subventions de cinq ans (Guizzardi, 2024).

9.2 Le financement pluriannuel et les renouvellements

Le financement pluriannuel permet aux organisations de planifier, de garder leur personnel et de constituer des réserves. L'ISDAO a renouvelé 77 % de ses subventions de 2023 (ISDAO, 2024). L'évaluation du programme Voix et leadership des femmes du Canada a montré que l'association de subventions pluriannuelles et de subventions rapides et souples aidait les organisations à agir et à répondre à de nouvelles priorités, même si elle a trouvé peu de preuves que les organisations renforcées devenaient plus viables financièrement (Affaires mondiales Canada, 2022). La subvention moyenne de Mama Cash a été multipliée par environ 29 en 40 ans, à mesure que le fonds passait à des subventions de base et pluriannuelles (Vaill et al., 2024).

9.3 Le financement participatif

Les mouvements demandent souvent aux bailleurs de partager le pouvoir de décision. Une revue réalisée pour la Paul Ramsay Foundation n'a trouvé que six articles universitaires sur le financement participatif et a conclu que les données ne permettent ni de confirmer ni d'infirmer qu'il serait plus efficace que d'autres modes de distribution (Ang et al., 2023). Une étude de Porticus est parvenue à une conclusion comparable et a appelé à renforcer la base de données probantes (Chakma et al., 2024). Le financement participatif se présente donc au mieux comme une pratique qui déplace le pouvoir et crée la confiance, et non comme une voie dont l'efficacité supérieure serait démontrée.

9.4 La redistribution par des fonds locaux et régionaux

Les intermédiaires locaux peuvent mettre en œuvre des programmes de manière plus efficiente. Une étude de 2022 a estimé que les intermédiaires locaux pourraient mettre en œuvre des programmes 32 % moins cher que les intermédiaires internationaux, soit une économie de 4,3 milliards de dollars par an sur la base de l'APD acheminée en 2018 par les Nations Unies et les ONG internationales (Cabot Venton, 2022). Il s'agit d'une

estimation modélisée et non d'un résultat mesuré. L'enquête de l'AWID confirme que les fonds pour les femmes et les fonds féministes sont déjà la principale source de financement des organisations féministes (Morena et al., 2025).

Ce que les données suggèrent pour l'Afrique de l'Ouest francophone

- Le financement souple et de base renforce les organisations et atteint des groupes que d'autres ignorent.
- Les subventions pluriannuelles et les renouvellements permettent la planification et la résilience.
- Les intermédiaires régionaux qui travaillent en français réduisent les coûts et les obstacles.
- Des évaluations indépendantes propres à la région restent nécessaires.

10. Recommandations

10.1 Aux donateurs bilatéraux et aux fondations

1. **S'engager sur une part et la publier.** Consacrer une part définie des financements pour l'égalité de genre à l'Afrique de l'Ouest francophone et la publier chaque année, en utilisant le code-objet de l'OCDE relatif aux organisations de défense des droits des femmes afin de suivre les progrès.
2. **Financer de manière souple et plus longue.** Accorder des subventions pluriannuelles et souples d'au moins trois ans, avec un financement de base qui permette aux organisations de constituer des réserves.
3. **Financer par la région.** Acheminer les ressources par des intermédiaires ancrés dans la région, dont le West African Feminist Fund du RFLD, l'AWDF, l'ISDAO et les fonds nationaux pour les femmes, en finançant aussi leur propre fonctionnement.
4. **Travailler en français.** Accepter les candidatures et les rapports en français, publier les appels en français et financer la traduction et l'interprétation dans les espaces stratégiques.
5. **Distinguer le Sahel des États côtiers.** Élaborer des approches spécifiques pour les pays soumis à de fortes restrictions, y compris le soutien aux groupes informels, aux organisations en exil et aux réseaux régionaux.
6. **Protéger les partenaires.** Évaluer les risques juridiques et sécuritaires que les nouvelles lois sur les associations et les financements étrangers font peser sur les bénéficiaires, et adapter les exigences de rapport pour les protéger.

10.2 Aux gouvernements de la région

1. Créer des guichets nationaux de financement pour les organisations de femmes, avec des critères transparents et des rapports annuels.
2. Protéger l'espace civique pour que les organisations de femmes puissent s'enregistrer, recevoir des fonds et agir en sécurité, conformément à la Charte africaine et au Protocole de Maputo.
3. Mettre en œuvre l'article 26(2) du Protocole de Maputo en allouant et en publiant des ressources budgétaires pour les droits des femmes.

10.3 Aux fonds pour les femmes et aux intermédiaires

1. Publier régulièrement les données de subventions, dont les montants, les objets et les pays, pour constituer une base de données commune sur la région.
2. Coordonner les appels et les vérifications préalables pour alléger la charge des petites organisations.
3. Associer les subventions au renforcement organisationnel et à l'apprentissage entre pairs.

10.4 Les engagements du RFLD

- Publier chaque trimestre son registre de subventions, avec les montants et les objets.
- Maintenir au moins la moitié de chaque programme de redistribution en Afrique de l'Ouest francophone.
- Associer les subventions au renforcement organisationnel au moyen de la RFLD Suite.
- Publier ce rapport de données chaque année afin que l'écart puisse être mesuré dans le temps.

11. Limites des données et programme de recherche

Les données présentées dans ce rapport ont des limites claires. Les chiffres mondiaux proviennent des données de l'OCDE analysées par Focus 2030 et Equal Measures 2030, qui utilisent des définitions différentes. Le FEMNET n'a pas publié la taille de l'échantillon de son enquête de 2026. Aucune base de données publique ne mesure le financement des organisations de femmes par aire linguistique. Les données de subventions du RFLD ne couvrent que quatre mois. La plupart des données sur ce qui fonctionne proviennent de bailleurs qui évaluent leurs propres pratiques.

Pour améliorer la base de données probantes, le RFLD propose un programme de recherche pour 2027 :

1. **Données par pays sur l'APD liée au genre** : une requête systématique dans le Système de notification des pays créanciers de l'OCDE pour les huit pays, couvrant les décaissements au titre du code-objet relatif aux droits des femmes et du marqueur genre.
2. **Un registre des organisations de femmes** : avec les ministères chargés des femmes, une estimation du nombre d'organisations de femmes enregistrées et de leurs budgets dans chaque pays.
3. **Une enquête francophone sur le financement** : une enquête auprès des organisations féministes des huit pays, fondée sur les indicateurs de l'AWID pour garantir la comparabilité.
4. **Des évaluations indépendantes** : des évaluations indépendantes de la redistribution et du financement souple dans la région, y compris des programmes du RFLD.
5. **Le suivi des mesures touchant l'espace civique** : un recensement des suspensions, dissolutions et restrictions de financement visant les organisations de femmes.

Annexe A. Fiches pays

Les fiches ci-dessous résument le contexte du financement et de l'espace civique dans les huit pays couverts par le rapport. Les classements de l'espace civique proviennent du CIVICUS Monitor (s.d.).

Bénin

Espace civique : entravé (49/100). Principale base d'action du RFLD en Afrique de l'Ouest francophone, où se trouvent la plupart de ses bénéficiaires de 2026. Les financements proviennent de partenaires bilatéraux, dont les États-Unis jusqu'en 2025, ainsi que la France et l'Allemagne. Le RFLD a perdu un million de dollars de financements américains prévus en 2025.

Burkina Faso

Espace civique : réprimé (25/100). Au moins 1 174 organisations de la société civile suspendues ou dissoutes en juin 2026. La Suède ne maintient qu'une coopération limitée, surtout des fonds fléchés vers la sécurité alimentaire, depuis les coups d'État de 2022 (Sida, s.d.). Exclu de certains appels à projets récents.

Côte d'Ivoire

Espace civique : entravé (53/100). Une des bénéficiaires 2026 du RFLD travaille au soutien des mouvements féministes face aux réactions hostiles. Éligible à la plupart des guichets de financement francophones.

Guinée

Espace civique : réprimé (29/100). Partis politiques dissous en 2026 et militants disparus depuis 2024. Peu de bailleurs font état de programmes actifs pour les organisations de femmes.

Mali

Espace civique : réprimé (26/100). Associations suspendues en 2024 et partis politiques interdits en 2025. La Suède a mis fin à son aide au développement en 2024. De nouvelles dispositions pénales adoptées en 2024 accroissent les risques juridiques pour certains groupes.

Niger

Espace civique : réprimé (32/100). Environ 2 900 des 4 700 ONG enregistrées suspendues en 2025. Le Niger n'a pas ratifié le Protocole de Maputo. Exclu de certains appels à projets récents.

Sénégal

Espace civique : entravé (47/100), reclassé en décembre 2025. Accueille une nouvelle phase du programme canadien Voix et leadership des femmes, lancée en décembre 2025. Une loi de mars 2026 crée une insécurité juridique pour les bailleurs de certains groupes.

Togo

Espace civique : réprimé (29/100). Les manifestations de 2025 contre les changements constitutionnels ont donné lieu à des arrestations et à des restrictions d'internet. Une subvention du RFLD sur les droits numériques soutient des jeunes et des femmes à Lomé.

Annexe B. Possibilités de financement accessibles en français

Tableau. Sélection de bailleurs qui acceptent les candidatures en français ou travaillent en Afrique francophone

Bailleur	Types et montants des subventions
----------	-----------------------------------

Bailleur	Types et montants des subventions
Urgent Action Fund Africa	Subventions de réponse rapide jusqu'à 12 000 dollars ; subventions de 5 000 dollars pour les défenseuses ; subventions de plaidoyer de 20 000 dollars ; candidatures en cinq langues
OIF, La Francophonie avec Elles	Subventions de 15 000 à 100 000 euros, jusqu'à 80 % des coûts, pour 36 mois au maximum
France, FSOF	Appels par l'AFD et les ambassades de France ; montants variables selon les appels
AWDF	Subventions aux organisations de femmes africaines, dont de petites subventions non fléchées
ISDAO	Subventions en Afrique de l'Ouest, dont plus de la moitié aux pays francophones en 2023
RFLD, West African Feminist Fund	Sous-subventions et subventions directes aux organisations membres, avec renforcement organisationnel

Sources : Urgent Action Fund-Africa (s.d.) ; CPCCAF (2025) ; AFD (2026) ; AWDF (2024) ; ISDAO (2024) ; RFLD (2026). Vérifiez l'éligibilité et les échéances auprès de chaque bailleur.

Annexe C. Glossaire des termes du financement

Aide publique au développement (APD). Aide publique qui favorise le développement économique et le bien-être des pays en développement, telle que définie par le Comité d'aide au développement de l'OCDE.

Code-objet 15170. Code de l'OCDE pour l'aide aux organisations et mouvements de défense des droits des femmes et aux institutions publiques.

Financement de base. Financement qu'une organisation peut utiliser à toute fin liée à sa mission, y compris les salaires, le loyer et les réserves. Également appelé soutien général ou financement non fléché.

Financement fléché. Financement lié à des activités ou à des lignes budgétaires précises.

Financement participatif. Approche dans laquelle les personnes et les communautés concernées par les décisions de financement participent à leur prise.

Financement pluriannuel. Subvention couvrant plus d'un an, idéalement trois ans ou plus.

Intermédiaire. Organisation, comme un fonds pour les femmes, qui reçoit des fonds de donateurs et les redistribue à d'autres organisations.

Marqueur de politique d'égalité de genre. Outil de l'OCDE par lequel les donateurs indiquent si l'aide a l'égalité de genre pour objectif principal (marqueur 2), significatif (marqueur 1) ou non ciblé (marqueur 0).

Redistribution. Pratique consistant à transmettre à d'autres organisations, généralement plus petites et plus proches des communautés, des fonds reçus d'un donateur.

Annexe D. Liste de contrôle pour les bailleurs

MODÈLE Votre financement est-il accessible à l'Afrique de l'Ouest francophone ?

Langue	Les appels, formulaires de candidature et modèles de rapport sont-ils disponibles en français ? Les candidates peuvent-elles passer un entretien en français ?
Montant	Proposez-vous des subventions assez petites pour des organisations dont le budget est inférieur à 30 000 dollars ?
Souplesse	Une partie de la subvention est-elle du financement de base ? Les lignes budgétaires peuvent-elles être ajustées sans longues approbations ?
Durée	Les subventions durent-elles au moins trois ans ? Des renouvellements sont-ils possibles ?
Éligibilité	Les groupes informels ou non enregistrés peuvent-ils candidater par un hébergeur fiscal ou un intermédiaire ?
Risque	Avez-vous évalué les risques juridiques et sécuritaires pour les bénéficiaires dans chaque pays, et adapté les rapports en conséquence ?
Intermédiaires	Financez-vous les fonds régionaux et nationaux pour les femmes, y compris leurs coûts de fonctionnement ?
Données	Publiez-vous la part de vos financements liés au genre qui atteint l'Afrique de l'Ouest francophone ?

Annexe E. Sélection de tableaux de données

Tableau. Aide publique au développement des membres du CAD

Année	Montant	Évolution en termes réels
2024	214,6 milliards de dollars	Baisse de 6,0 %
2025 (préliminaire)	174,3 milliards de dollars	Baisse de 23,1 %, la plus forte baisse annuelle jamais enregistrée
2026 (projection)	Pas encore publié	Nouvelle baisse de 6,9 % prévue ; aide bilatérale à l'Afrique subsaharienne en baisse de 11,6 %

Sources : OCDE (2025, 2026) ; IISD (2026).

Tableau. APD du Royaume-Uni en part du RNB

Année	APD en % du RNB
2020	0,7 %
2024	0,5 %

Année	APD en % du RNB
2025 (provisoire)	0,43 %
2027 (prévu)	0,3 %

Source : House of Lords Library (2026).

Tableau. France, programme 209 (solidarité à l'égard des pays en développement), budgets 2025 et 2026

Poste	2025	2026	Évolution
Crédits de paiement	1 976,9 M€	1 541,9 M€	Baisse de 22 %
Autorisations d'engagement	1 748,1 M€	1 130,0 M€	Baisse de 35,4 %
Engagements bilatéraux	Non précisé	Non précisé	Baisse de 52,4 %
Engagements multilatéraux	Non précisé	Non précisé	Baisse de 74,5 %

Source : Sénat (2025).

Tableau. Allemagne, budget du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Année	Budget
2025	10,3 milliards d'euros
2026	Environ 10 milliards d'euros
2027 (prévu)	9,5 milliards d'euros

Source : Devex (2026).

Annexe F. Note sur les données de subventions du RFLD

Les données de subventions du chapitre 8 proviennent du registre des subventions du RFLD, qui recense chaque subvention accordée par le RFLD avec le nom du bénéficiaire, le pays de mise en œuvre, le type de subvention, le montant et l'objet. Le registre est publié sur le site du RFLD. Ce rapport couvre les subventions accordées entre juin et septembre 2026. Les montants conclus en euros sont convertis en dollars américains au taux de référence de la Banque centrale européenne du 2 octobre 2026 (1 EUR = 1,1225 USD). Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des subventions en raison des arrondis. Les pays de mise en œuvre sont ceux indiqués dans les conventions de subvention ; certaines subventions couvrent plusieurs pays. Les prochaines éditions de ce rapport couvriront des années civiles complètes et incluront des données sur les résultats des subventions.



Le RFLD publie son registre de subventions afin que les bailleurs, les membres et le public puissent suivre la destination de l'argent. Rencontre du RFLD.

Abréviations

AFD	Agence française de développement
APD	Aide publique au développement
AWDF	African Women's Development Fund
AWID	Association pour les droits des femmes dans le développement
BMZ	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement
CAD	Comité d'aide au développement de l'OCDE
FSOF	Fonds de soutien aux organisations féministes
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
ISDAO	Initiative Sankofa d'Afrique de l'Ouest
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
ONG	Organisation non gouvernementale
RNB	Revenu national brut
SEA-T	Programme mis en œuvre par la GIZ pour le compte du BMZ, dans le cadre duquel le RFLD gère des sous-subventions
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

Références

- Affaires mondiales Canada. (2022). *Women's Voice and Leadership Program formative evaluation*. <https://www.international.gc.ca/transparency-transparence/audit-evaluation-verification/2022/2022-05-wvl-vlf.aspx?lang=eng>
- Affaires mondiales Canada. (s.d.). *Project browser: Equality Fund (P008157001)*. <https://w05.international.gc.ca/projectbrowser-banqueprojets/project-projet/details/P008157001>
- African Women's Development Fund (AWDF). (2024). *Holding hands: The 2022 AWDF annual report*. <https://awdf.org/wp-content/uploads/2024/12/AWDF-2022-Annual-Report.pdf>
- African Women's Development Fund (AWDF). (s.d.). *Our impact*. Consulté le 4 octobre 2026 sur <https://awdf.org/impact/>
- Africanews. (2026, 22 avril). *Niger junta says it suspended nearly 3,000 NGOs in 2025*. <https://www.africanews.com/2026/04/22/niger-junta-says-it-suspended-nearly-3000-ngos-in-2025/>
- Agence française de développement (AFD). (2025a). *Fonds de soutien aux organisations féministes : bilan d'activité 2020–2023*. https://www.afd.fr/sites/default/files/2025-10/afd_bilan-sfof-2023_page_web.pdf
- Agence française de développement (AFD). (2025b). *Compte rendu du 10e comité de pilotage du Fonds de soutien aux organisations féministes (9 juillet 2025)*. https://www.afd.fr/sites/default/files/2025-09/250709_cr-copil-fsof_externe_vf.pdf
- Agence française de développement (AFD). (2026). *Fonds de soutien aux organisations féministes : notre activité 2024*. https://www.afd.fr/sites/default/files/2026-02/afd_post_fsof_1350x1080_web.pdf
- Amani Africa. (2026, 4 juin). *Updates on the situation in Guinea*. <https://amaniafrica-et.org/updates-on-the-situation-in-guinea-4-june-2026/>
- Ang, C., Abdo, M., Rose, V., Lim, R., & Taylor, J. (2023). *Participatory grantmaking: Building the evidence*. Centre for Evidence and Implementation. https://www.ceiglobal.org/sites/default/files/uploads/files/Participatory%20grantmaking%20-%20Building%20the%20evidence_finalreport.pdf
- Bond. (2025, 23 juillet). *Gender, education and health programmes cut in FCDO's UK aid allocations for 25/26* [Communiqué de presse]. <https://www.bond.org.uk/press-releases/2025/07/gender-education-and-health-programmes-cut-in-fcdos-uk-aid-allocations-for-25-26/>
- Brown, S. (2025, 25 novembre). *The demise of Canada's feminist foreign policy*. The McLeod Group. <https://www.mcleodgroup.ca/2025/11/the-demise-of-canadas-feminist-foreign-policy/>
- Cabot Venton, C. (2022). *Passing the buck: The economics of localizing international assistance*. The Share Trust and Warande Advisory Centre. <https://thesharetrust.org/resources/2022/11/14/passing-the-buck-the-economics-of-localizing-international-assistance>
- CARE Canada. (2025, 6 novembre). *Canada cut foreign aid by \$2.7B. Here's why that matters for Canadians*. <https://care.ca/2025/11/06/canada-cut-foreign-aid-by-2-7b-heres-why-that-matters-for-canadians/>
- CECI. (s.d.). *Women's Voice and Leadership in Senegal (WVL-Senegal)*. Consulté le 4 octobre 2026 sur <https://ceci.org/en/projects/womens-voice-leadership-wvl-senegal>
- Center for Effective Philanthropy. (2025, 18 février). *Research shows MacKenzie Scott's large, unrestricted gifts create sustained impact for nonprofits and communities* [Communiqué de presse]. <https://cep.org/news/press-releases/research-shows-mackenzie-scotts-large-unrestricted-gifts-create-sustained-impact-for-nonprofits-and-communities/>
- Chakma, T., Booth, G., & Johnson, R. (2024). *Expanding our understanding of participation*. Porticus. https://www.porticus.com/media/nlwb0y0r/porticus_participation_report-2024_.pdf
- CIVICUS Monitor. (2025, 9 décembre). *Africa: People power under attack 2025*. https://monitor.civicus.org/press_release/2025/africa/
- CIVICUS Monitor. (2026, 29 juillet). *Burkina Faso: Watchlist 2026*. <https://monitor.civicus.org/watchlist-july-2026/burkina-faso/>
- CIVICUS Monitor. (s.d.). *Data*. Consulté le 4 octobre 2026 sur <https://monitor.civicus.org/data/>
- CPCCAF. (2025). *6e édition du Fonds de solidarité « La Francophonie avec Elles »*. <https://cpccaf.org>
- Darpe. (2025, 30 octobre). *Netherlands launches FemFocus 2026–2030 to empower women in Africa and MENA*. <https://darpe.me/netherlands-launches-femfocus-2026-2030-to-empower-women-in-africa-and-mena/>
- Devex. (2026, 21 août). *Germany's final budget draft confirms significant cuts to development*. <https://www.devex.com/news/germany-s-final-budget-draft-confirms-significant-cuts-to-development-113149>
- Donor Tracker. (2025). *The Netherlands' new policy memorandum: Implications for ODA*. SEEK Development. <https://donortracker.org/publications/the-netherlands-new-policy-memorandum-implications-for-oda>
- Equal Measures 2030. (2025). *Redefining risk: The cost of not funding women's rights organisations*. <https://equalmeasures2030.org/wp-content/uploads/2025/06/Redefining-Risk-The-Cost-of-Not-Funding-Womens-Rights-Organisations.pdf>
- Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF). (2025, juillet). *Global survey highlights: Impacts of the Trump administration's actions on IPPF member associations*. <https://www.ippf.org/news/global-survey-highlights-impacts-trump-administrations-actions-ippf-member-associations>
- FEMNET. (2026, 20 avril). *Reimagining feminist funding in Africa: Beyond survival, towards sustainable movements*. <https://www.femnet.org/2026/04/reimagining-feminist-funding-in-africa-beyond-survival-towards-sustainable-movements/>
- Focus 2030. (2026a, 3 mars). *Gender equality in ODA: Which countries lead?* <https://focus2030.org/en/which-countries-support-gender-equality-in-their-official-development-assistance/>

- Focus 2030. (2026b). *The state of gender inequalities around the world in 2026*. <https://focus2030.org/en/special-edition-the-state-of-gender-inequalities-around-the-world-in-2026/>
- Focus 2030. (s.d.). *À quelle hauteur la France financera-t-elle l'égalité des genres en 2026 ?* Consulté le 4 octobre 2026 sur <https://focus2030.org/A-quelle-hauteur-la-France-financera-t-elle-l-egalite-des-genres-en-2026>
- Ford Foundation. (2024, 7 octobre). *Foundations launch new collaborative fund to strengthen democracy in West Africa*. <https://www.fordfoundation.org/news-and-stories/news-and-press/news/foundations-launch-new-collaborative-fund-to-strengthen-democracy-in-west-africa/>
- George, R., & Gulrajani, N. (2023). *Trends in development finance for gender* [Note de cadrage]. ODI. https://cdn.odi.org/media/documents/ODI_Trends_in_development_finance_for_gender_5pBCzD3.pdf
- Global Fund for Women. (s.d.). *Who we are*. Consulté le 4 octobre 2026 sur <https://www.globalfundforwomen.org/who-we-are/>
- Global Philanthropy Project. (2025). *Shocks & shifts: Impact of major donor funding cuts on LGBTI intermediary funders* [Rapport de synthèse]. https://globalphilanthropyproject.org/wp-content/uploads/2026/02/ShocksShifts_SummaryReport_Original.pdf
- Global Philanthropy Project. (s.d.). *Understanding the resourcing of the global "anti-gender ideology" movement* [Synthèse de Meet the Moment]. <https://globalphilanthropyproject.org/wp-content/uploads/2020/11/MTM-Summary-.pdf>
- Gouvernement de la Suède. (2025). *Strategy for gender equality and women's and girls' freedom and empowerment 2025–2028*. <https://www.government.se/international-development-cooperation-strategies/2025/06/strategy-for-gender-equality-and-womens-and-girls-freedom-and-empowerment-20252028/>
- Groupe Egaé. (2022). *Étude sur les mobilisations et besoins des OSC féministes des Suds* [Rapport commandé par l'AFD]. <https://femination.fr/wp-content/uploads/2022/10/rapport-etude-mobilisations-osc-v3-retours-suite-aux-ateliers-de-restitution-regionaux.pdf>
- Guizzardi, S. (2024). *What evidence is there on the impact of core funding?* Oak Foundation. <https://oakfnd.org/what-evidence-is-there-on-the-impact-of-core-funding/>
- House of Lords Library. (2026, 3 juillet). *Impact of cuts to official development assistance on women and girls*. UK Parliament. <https://lordslibrary.parliament.uk/impact-of-cuts-to-official-development-assistance-on-women-and-girls/>
- Human Dignity Trust. (2025, 30 janvier). *Mali passes new law criminalising same-sex sexual activity*. <https://www.humandignitytrust.org/news/mali-criminalises/>
- Human Rights Funders Network. (2023). *The trust gap*. <https://www.hrfn.org/wp-content/uploads/2023/10/Trust-Gap-Report-HRFN.pdf>
- IISD SDG Knowledge Hub. (2026). *ODA in historic decline: Latest OECD data*. <https://sdg.iisd.org/news/oda-in-historic-decline-latest-oecd-data/>
- ImpactMapper. (2026, septembre). *Evaluating what feminist and trust-based funding makes possible*. <https://www.impactmapper.com/blog/evaluating-what-feminist-and-trust-based-funding-makes-possible>
- Initiative Sankofa d'Afrique de l'Ouest (ISDAO). (2024). *Flamboyant movements: Annual report 2023*. <https://isdao.org/wp-content/uploads/2024/09/Flamboyant-Movements-Annual-Report-2023.pdf>
- Lever, E., Miller, K., & Staszewska, K. (2020). *Moving more money to the drivers of change: How bilateral and multilateral funders can resource feminist movements*. AWID, Mama Cash and Count Me In! Consortium. https://www.awid.org/sites/default/files/2022-02/MovingMoreMoney_FINALFINAL.pdf
- Lilly Family School of Philanthropy. (2026, 9 juin). *Global Philanthropy Tracker 2026*. Indiana University. https://philanthropy.indianapolis.iu.edu/news-events/news/_news/2026/global-philanthropy-tracker-2026.html
- Mama Cash. (2026). *Annual report 2025: Financial report*. <https://mamacashar25.jaarverslag.org/financial-report/>
- Morena, A., Michaeli, I., & Staszewska, K. (2025). *Where is the money for feminist organizing?* Association for Women's Rights in Development (AWID). https://www.awid.org/sites/default/files/2025-10/AWID_WITM_REPORT_28_10_2025.pdf
- Myriad USA. (2026, 19 mai). *Philanthropic deserts in West and francophone Africa: A conversation with Gates Foundation and Segal Family Foundation*. <https://myriadusa.org/philanthropic-deserts-in-west-and-francophone-africa-a-conversation-with-gates-foundation-and-segal-family-foundation/>
- NPR. (2025, 10 mars). *Rubio announces that 83% of USAID contracts will be canceled*. <https://www.npr.org/sections/goats-and-soda/2025/03/10/g-s1-52964/rubio-announces-that-83-of-usaid-contracts-will-be-canceled>
- Oak Foundation. (2024). *Philanthropy ecosystem in Africa* [Rapport exploratoire]. <https://oakfnd.org/wp-content/uploads/2024/10/African-Scoping-Report-October-2024.pdf>
- OCDE. (2025). *Final OECD statistics on ODA and other development finance flows in 2024: Key figures and trends*. <https://www.oecd.org/en/data/insights/data-explainers/2025/12/final-oecd-statistics-on-oda-and-other-development-finance-flows-in-2024-key-figures-and-trends.html>
- OCDE. (2026). *ODA projections for 2026 and the near-term*. OECD Publishing. https://www.oecd.org/en/publications/oda-projections-for-2026-and-the-near-term_d7c74fa2-en/full-report.html
- ONU Femmes. (2025a). *At a breaking point: The impact of foreign aid cuts on women's organizations in humanitarian crises worldwide*. <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2025/05/at-a-breaking-point-the-impact-of-foreign-aid-cuts-on-womens-organizations-in-humanitarian-crises-worldwide>
- ONU Femmes. (2025b, 27 octobre). *One in three organizations have suspended or shut down programmes on ending violence against women due to funding cuts* [Communiqué de presse]. <https://www.unwomen.org/en/news-stories/press-release/2025/10/one-in-three-organizations-have-suspended-or-shut-down-programmes-on-ending-violence-against-women-due-to-funding-cuts>
- ONU Femmes. (2026, 10 juillet). *At least one million women and girls lose access to critical support* [Communiqué de presse]. <https://www.unwomen.org/en/news-stories/press-release/2026/07/at-least-one-million-women-and-girls-lose-access-to-critical-support>

www.unwomen.org/en/news-stories/press-release/2026/07/at-least-one-million-women-and-girls-lose-access-to-critical-support
 Pride Centre. (2026). *Senegal's 2026 law and developments* [Analyse juridique]. <https://pridecentre.org/wp-content/uploads/2026/05/2026-Senegal-legal-analysis.pdf>

Prospera International Network of Women's Funds. (2025, 28 avril). *The quiet crisis hitting feminist movements and how women's and feminist funds are rising to meet it*. <https://prospera-inwf.org/resource/the-quiet-crisis-hitting-feminist-movements-and-how-womens-and-feminist-funds-are-rising-to-meet-it/>

Provost, C., Sekyiamah, N. D., & Richardson, J. (2024, 23 octobre). *Inside the U.S. Christian Right's spending boom in Africa* [Note d'information]. Institute for Journalism and Social Change.

RFLD. (2025, 28 avril). *Resourcing feminist movements in francophone West Africa: What next?* <https://rflgd.org/resourcing-feminist-movements-in-francophone-west-africa-what-next/>

RFLD. (2026). *RFLD sub-grantees: Grants register, June to September 2026*. <https://rflgd.org/rfld-subgrantees>

Roohi, E. (2022, 1er novembre). *Global human rights funding is up, but for certain regions and groups it has decreased*. Alliance Magazine. <https://www.alliancemagazine.org/blog/hrfn-candid-research-global-human-rights-funding/>

Sénat. (2025). *Projet de loi de finances pour 2026 : Aide publique au développement (Rapport général n° 139, annexe 34)*. <https://www.senat.fr/rap/l25-139-34/l25-139-345.html>

Sida. (2025, 4 décembre). *Swedish Government decides to phase out bilateral strategies and close embassies*. <https://sida.se/en/about-sida/how-we-are-governed/swedish-government-decides-to-phase-out-bilateral-strategies-and-close-embassies>

Sida. (s.d.). *Sida's work in Burkina Faso*. Consulté le 4 octobre 2026 sur <https://www.sida.se/en/sidas-international-work/countries-and-regions/burkina-faso>

Thomas, R. (2018). *Data in dialogue: Sub-Saharan Africa*. Human Rights Funders Network. <https://www.hrfn.org/community-voices/data-in-dialogue-sub-saharan-africa/>

Torrey, L. (2026, 19 mars). *What's law got to do with it? The law of German (feminist) development*. JuWissBlog. <https://www.juwiss.de/28-2026/>

Urgent Action Fund-Africa. (s.d.). *FAQs*. Consulté le 4 octobre 2026 sur <https://www.uaf-africa.org/faqs/>

Vaill, S., Ray, B., & Elkind, P. (2024). *Change that lasts: 40 years of impact*. Mama Cash. <https://www.mamacash.org/wp-content/uploads/2024/06/Mama-Cash-40-years-Impact-Study-Report.pdf>



Réseau des Femmes Leaders pour le Développement

Un réseau panafricain et afroféministe de 1 143 organisations membres dans plus de 35 pays africains, au service des droits, de la santé et du leadership des femmes et des filles.

Accra

Bureau Afrique

+233 53 496 8866

Porto-Novo

Hub francophone

+229 01 50 02 46 19

Lagos

Bureau Nigeria

Dakar

Hub francophone · Organisation internationale

+221 77 541 84 37

Banjul

Liaison CADHP

Igolo

Plateformes membres et locales